

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 114 (2000)

Heft: 1

Artikel: La renaissance des armoiries du Chablais

Autor: Gillard, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La renaissance des armoiries du Chablais

FRANÇOIS GILLARD

Le Chablais, ancienne province des comtes puis ducs de Savoie, était divisé en deux régions: le «Vieux Chablais», formé des actuels districts valaisans de Monthey et Saint-Maurice plus les districts vaudois d'Aigle et une partie du district de Vevey: le «Nouveau Chablais» qui s'étendait jusqu'à Thonon en terre française. Tant qu'il fut duché de la maison de Savoie, le Chablais fut administré par les «baillis du Chablais».

Les aléas de l'Histoire ont fait éclater ce territoire, partagé entre deux pays; la part des Suisses fut divisée entre deux cantons. L'introduction de la Réforme dans le gouvernement d'Aigle en 1528, puis dans le bailliage de Vevey – alors que le reste de l'Ancien Chablais reste fidèle à la foi catholique romaine – a eu pour résultat de creuser un fossé d'incompréhension qui s'est maintenu durant des siècles. Cette ancienne province écartelée perdit tout sentiment d'unité et de personnalité; le nom de Chablais ne subsista que dans l'appellation des vins du terroir! Au cours de ces dernières décennies, de nombreux milieux prirent conscience de l'entité géographique représentée par l'Ancien Chablais: des échanges d'idées et une collaboration régulière virent le jour; des liens se formèrent et se resserrèrent de plus en plus. Que ce soit pour les transports, le développement touristique et économique, la radio locale, voire diverses sociétés, ce travail en commun va en s'accroissant – surtout depuis une dizaine d'années. L'Association du Chablais valaisan-vaudois a été un moteur certain de cette évolution.

Le Chablais, en particulier le Vieux Chablais, entité historique durant plusieurs siècles, devait être personnalisé par des armoiries. Le temps avait fait son œuvre et, à part quelques rares héraldistes, l'ensemble des habitants de la contrée ignorait tout des armes qui furent l'emblème de la région. C'est volontairement que nous ne parlerons pas des diverses représentations des armoiries du Chablais sous le règne de la maison de Savoie. Elles sont connues.

Nous nous adressâmes à l'Association du Vieux Champéry pour obtenir des renseignements précis sur le blason du Chablais. Fîmes

un dessin conforme aux documents obtenus et l'avons proposé le 6 mars 1974 à l'Association du Chablais valaisan-vaudois, qui refusa de l'adopter (fig. 1). Ne nous avouant pas battu, nous cherchâmes d'autres moyens pour promouvoir ces belles armoiries.



Fig. 1 Armoiries historiques du Chablais

Lors de la campagne électorale pour l'élection du Conseil national, elles apparurent sur un autocollant vaudois et sur une affiche valaisanne. Cette dernière reprenait le dessin paru la même année (juin 1974) dans le très intéressant livre du chanoine Henri Michelet «*Le Vieux Chablais des origines à 1569*». Nous ne pouvions en rester là. Dès le mois de mai 1976, une maison de commerce accepte de faire figurer les armes du Chablais à côté de sa raison sociale, puis les incorpore à celle-ci dans ses publications et sa publicité. En 1977, la «*Revue historique du Mandement de Bex*» présente à ses lecteurs les armoiries du Chablais tirées du dictionnaire du comte Amédée de Foras: «*Le Blason*» et de l'«*Armorial*» de John Baud. Le blasonnement proposé s'énonce ainsi: «*D'argent semé de billettes de sable au lion du même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.*» L'article est accompagné du dessin de mars 1974.

Le 23 septembre 1977 se fonde à Aigle une «Académie du Chablais vaudois» dont l'emblème (fig. 2) reprend la définition héraldique précitée mais précise: «Lors de l'exécution du dessin des armes, et ceci en contradiction avec les règles de l'héraldique voulant que le nombre de billettes reste indéterminé, nous avons fixé celui-ci à quinze. Il faut rappeler que notre académie veut s'adresser avant tout aux habitants des quinze communes du district d'Aigle.» Les armoiries du Chablais sont apposées en 1979 dans une des salles du Château d'Aigle (fig. 3).



Fig. 3 – Au Château d'Aigle



Fig. 2 – Académie du Chablais vaudois, 1977



Fig. 5 – Sigle de société

L'inclusion, dès août 1982, des armoiries du Chablais dans la bande-titre du journal local «*Le Messager des Alpes*», a été un moment important de la diffusion de ce blason (fig. 4).

L'année 1985 peut être considérée comme l'aboutissement des efforts de ceux qui ont voulu promouvoir les armes du Chablais. Plusieurs sociétés, en effet, ont repris dans leur sigle le lion et les billettes du Chablais (fig. 5) et le 1^{er} août 1985 vit flotter pour la première fois depuis nombre de siècles des

bannières aux armes du Chablais. Ces étendards imprimés selon les méthodes les plus modernes sont à la portée de toutes les bourses. Le blason du Chablais a repris sa place dans le cœur de tous les habitants de ce pays privilégié.

Reprise, avec l'aimable autorisation de l'Association du Mandement de Bex, de l'article paru dans la *Revue Historique du Mandement de Bex* N° XXI, 1988, p. 23–26. Voir aussi *AHS*, 1985, p. 101–103.



Fig. 4 – Messager des Alpes, 1982